

Appui au volet ” Professionnalisation des organisations de producteurs ” du projet BV-LAC

E. Penot

► **To cite this version:**

E. Penot. Appui au volet ” Professionnalisation des organisations de producteurs ” du projet BV-LAC. 2007. cirad-00767596

HAL Id: cirad-00767596

<http://hal.cirad.fr/cirad-00767596>

Submitted on 20 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



REPOBLIKANY MADAGASIKARA
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

Projet de mise en valeur et de protection
des Bassins versants du Lac Alaotra

**APPUI AU VOLET
« PROFESSIONALISATION DES ORGANISATIONS DE
PRODUCTEURS » DU PROJET BV-LAC**

**Mission Décembre 2007
Eric Penot (CIRAD)**

**Mission d'appui auprès de la Cellule du projet
Mission n° 5/2007
25/11 au 5/12 2007**

CELLULE DE MAITRISE D'ŒUVRE DELEGUEE
CIRAD
Ambatondrazaka



Décembre 2007

Financements : AFD CMG 1158 – Etat malgache - Bénéficiaires



AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Mission Décembre 2007 résumé

Cette mission d'appui a été réalisée

Les objectifs de cette mission étaient les suivants :

- Préparation des stages ESSA, 2007-2008
- Réunion avec l'opérateur BEST sur la situation sur les crédits.
- Réunion avec la FAUR

La prochaine mission est programmée en janvier 2008 du 21 au 30/1.

Acronymes

ACCS	: Association de Crédit à Caution Solidaire
ACSA	: Agents Communautaires Villageois en Santé Animale
AFD	: Agence Française de Développement
AGC	: Assemblée Générale Constitutive
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
AUE / AUR	: Association des Usagers de l'Eau / des Réseaux
BERELAC	: Bureau d'Etudes et des Réalisations du Lac Alaotra
BEST	: Bureau d'Expertise Sociale et de Diffusion Technique
BNI/CL	: Banque Nationale pour l'Industrie / Crédit Lyonnais
BOA	: Bank of Africa
BRL	: Compagnie d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc
CECAM	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutualiste
CEFFL	: Centre Expérimentation et de Formation en Fruit et Légume
CIRAD	: Centre de Coopération internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CTHT	: Centre de Technique Horticole de Toamasina
DDR	: Direction de Développement Régional
DDMF	: Direction Déléguée chargée de la Micro Finance de la BOA
DIRDR	: Direction Inter-Régionale de Développement Rural
FAUR	: Fédération des Associations d'Usagers des Réseaux
FGM	: Fonds de Garantie Mutualiste
FITAMITO	: Fikambanamben'ny TAntsaha Mlaro ny TOntolo iainana
FIFATA	: Fikambanana Fampivoarana ny TAntsaha
FVRVM	: Federasion'ny Voly Rakotra Vallée Marianina
GCV	: Grenier Commun Villageois
GRI	: Groupement des Rizicultures Irriguées
GSD	: Groupement Semis Direct
GTDR	: Groupe de Travail pour le Développement Rural
MAFF	: Mitsitsy Ambioka sy Fomba Fiasa : Projet d'économie de semences et d'amélioration des façons culturales
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OPCI	: Organisme Public de Coopération Inter-communale
OPF	: Organisation Paysanne Féminine
OTIV	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PC 15	: Périmètre de culture N° 15
PTA	: Programme de travail Annuel
RMME	: Rizière à Mauvaise Maîtrise de l'Eau
RI	: Riziculture irriguée
SD	: Semis Direct
SDCV	: Semis Direct à Couverture Végétale
SIG	: Système d'Information Géographique
SDA	: Semis Direct amélioré
SIG	: Système d'information géographique
SCV	: Semis Direct sur Couverture Végétale
SRI	: Système de Riziculture Intensive
TAFA	: Tany sy Fampandrosoana (Terre et Développement)
VM	: Vallée Marianina
VSF	: Vétérinaires Sans Frontières
ZGC	: Zone de Gestion Concertée (entre 50 et 200 ha environ)

APPUI AU VOLET « PROFESSIONALISATION DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS » DU PROJET BV-LAC.

Mission décembre 2007

1 Appui aux étudiants sur les stages en cours

1.1 Stage ESSA sur l'analyse du Fonctionnement des ZGC

Objectif : Etude comparative de l'évolution de la gestion de l'espace de plusieurs Zones de Gestion Concertée (ZGC) de la commune d'Amparafaravola

Cette étude spécifique est lancée sur les ZGC, zone ouest du lac (organisation paysanne de type Zone de Gestion Concertée) qui fonctionnent actuellement au sein du projet BV lac. L'objectif est de connaître les conditions de leur fonctionnement, les objectifs atteints, les partenaires et les dynamiques internes villageoises de ces OP et l'impact sur les paysages et les pratiques. On comparera en particulier les OP qui fonctionnent bien avec les autres qui fonctionnent peu ou mal. Cette étude constitue une suite à l'étude préalable de Julien Clément qui a par ailleurs mis au point la méthodologie. Ce travail sera fait en relation avec les OP, les opérateurs de projet (AVSF, BEST) et Nirina le pépiniériste contractant du projet, aussi président de la Fitamito. La méthodologie sera partiellement celle développée par J Clément, adaptée à une analyse des paysages et intégrant éventuellement celle développée lors d'un stage en 2007 dans la région de Vohipena sur la territorialisation de la diffusion des innovations. Le stage sera co-suivi par Cécile Martignac.

Contexte

Dans la région du Lac Alaotra, on constate depuis les aménagements réalisés par la SOMALAC une pression foncière qui s'exerce sur les rizières irriguées ou RMME : la superficie de celles-ci ne permet plus aux agriculteurs (de plus en plus nombreux) d'en tirer un revenu suffisant. On remarque alors, depuis plusieurs années, un front pionnier de colonisation agricole qui remonte vers l'amont des bassins versants et qui peut engendrer des pratiques responsables de l'augmentation du phénomène d'érosion (comme la déforestation par exemple). En effet, la stratégie de nombreux agriculteurs est de détruire une zone pour marquer son appropriation et donc exercer un contrôle sur le plus large espace possible, en défrichant avec des aménagements différés (André Teyssier, 1994). L'un des principaux freins aux différentes actions de développement semblait donc être l'insécurité foncière puisqu'elle bloque les investissements sur le long terme.

Des démarches de sécurisations foncières ont donc été initiées (délivrance de certificats fonciers avec reconnaissance locale) ; d'abord par le projet Imamba-Ivakaka (1990-2002) puis par le projet BV Lac (2003-2008) qui le relaie sur la zone, rôle du PNF depuis 2004, guichets fonciers....

Comme nous disposons d'un certain recul (17 ans de projets sur la zone) et que le Lac Alaotra est considéré par le projet BV Lac comme un site pilote pour les différentes actions de développement qui y sont menées depuis 2004, il est possible et intéressant d'étudier les dynamiques de l'occupation de l'espace et voir si la zone tend vers une certaine stabilité à ce sujet :

- les différents modes d'utilisation et de gestion du territoire
- déterminer quels acteurs (agriculteur, organisation paysanne, commune) ont la compétence et la responsabilité d'agir : l'accent sera mis sur les actions d'investissement (individuel et collectif)

Zone d'étude :

Les 6 ZGC (Zone de Gestion Concertée) de la zone ouest.

Démarche :

- étudier leur évolution dans les modes de gestion de l'espace et aussi de comparer ces zones entre elles.
- étude cartographique de la zone : voir les différents aménagements (mises en valeur, infrastructures, lieux d'habitation) des zones d'étude à partir de cartes SIG.
- série d'entretiens avec des personnes ressources.

Problématique : fournir des éléments de réponses à ces différentes questions :

- Comment se structure l'espace : grandes ou petites propriétés ? faire valoir (métayage, location ?), zone titrée, certifiée ou non sécurisée ?
- Quels sont les différents types de mises en valeur du territoire ? par qui (types d'agriculteurs)? Quelles sont les conséquences de ces aménagements sur l'espace ?
- impact de la tenure foncière, les modes de faire valoir ; fermage, métayage, faire valoir direct
- Y'a-t-il une différence entre les aménagements réalisés après une sécurisation foncière ancienne (1993) et une sécurisation récente (2003)?
- Est-ce que toutes les zones sécurisées sont mises en valeur ? sinon pourquoi ?
- Quels types de contrats pourraient être signés pour une mise en valeur durable de l'espace ? entre quelles parties ?
- Voir équilibre entre zones cultivées, reboisement, zones de pâturages améliorées etc ...
- Quels sont les indices d'une certaine stabilité de l'occupation ?
- Quels sont les actions et projets individuels ? collectifs ? quelles sont leurs conséquences sur l'espace ?
- Quels sont les droits et les obligations de chacun en matière d'utilisation de l'espace ?

- Comment ont évolué certains « phénomènes » comme les feux de brousse ou la divagation du bétail ?
- Comment s'intègre l'élevage dans ce territoire ?
- Comment la collectivité territoriale parvient elle à trouver des terrains d'entente entre les usagers et à édifier ses propres règles d'utilisation des ressources ? quelles sont ces règles ? et comment les faire respecter (imposition mais problème du recouvrement...)?
- Quelles sont les stratégies des différents types d'acteurs ? sont-elles complémentaires ? opposées ?
- Est-ce que les ZGC récemment créées s'enrichissent de l'expérience des plus anciennes (effet de capitalisation des erreurs, des informations) ?

Choix des ZGC pour étude 2007-2008

Les ZGC potentielles sont les suivantes dans l'ordre de priorité:

- Ankalampona : la première ZGC à avoir bénéficié des titres fonciers ; impact éventuellement négatif de la certification (non exploitation des parcelles titrées et course en avant pour l'exploitation de terres non titrées pour justifier l'appropriation).
- Ampanobe : constituée en 1993 et ayant opéré la certification foncière avec le projet BV Lac ; processus long !
- Ampasika miezaka : constituée en 2003 et où les agriculteurs ont également obtenu des certificats fonciers (Hors AVSF); processus court !
- Ampasindava : qui n'est ni titrée, ni certifiée malgré son ancienneté (formée durant le projet Imamba-Ivakaka). Disparition de la ZGC, originellement familiale...échec également des GSD.

Et si le temps le permet :

- Morafena : AVSF et Best on redynamisé cette ZGC. On dispose aussi de données socio économiques sur les exploitations (enquêtes 2007). ZGC typique avec des problèmes de compréhension des actions menées par les producteurs. Un plan sur 5 ans discuté entre AVSF et les producteurs a été mis en place.

Éventuellement, en seconde priorité : si le temps du stage le permet :

- Amparihimaina : ancien terroir BRL.
- ampandroandakana : créée en 1992 : certification en cours mais pas encore complète. Dynamisme de l'association.
- betsiatala : ne fonctionne pas

Un appui méthodologique a été apporté à l'étudiant sur le sujet (qui est suivi par l'auteur).

Analyse de la situation de la FITAMITO, fédération des ZGC par Best : une nécessaire redynamisation (extrait partiel revu du rapport best juin 2007)

Un appui a été réalisé pour la tenue de la réunion des membres de bureau du 13/06/07 par BEST dont l'ordre du jour concerne la préparation de l'assemblée générale : élaboration du CPE et formation sur le tas du nouveau président pour la conduite de réunion.

Deux assemblées générales ont été nécessaires pour valider le PTA et CPE de la fédération.

L'assemblée générale du 14/06/07 a été reportée faute de quorum. 31 participants pour les 13 ZGC sont venus à la réunion. Néanmoins, une stratégie a été élaborée pour redynamiser les ZGC. Des séances d'INC ont été programmées dans toutes les ZGC.

Pendant l'assemblée générale du 21/06/07, 30 représentants sont présents pour 17 ZGC. Les décisions prises sont :

- validation du PTA et du CPE (PTA et CPE),
- élection d'un nouveau commissaire au compte en la personne de RANDRIAMAROSON Fidèle.

Le PTA est essentiellement axé sur le foncier et sur l'aménagement des zones. Dans la pratique, ces aménagement se limitent pour l'instant essentiellement à un reboisement en forêt productive d'Eucalyptus.

Pour le calcul des cotisations, l'assemblée n'a tenu compte que des ZGC qui sont prêtes à y participer : ZGC Antoky Ny Ho Avy, FAFI, Maintsomavana, FTA, Miara Mandroso, Ampasika Miezsaka, Volatantely, Miara Mirindra, Fanilo, Volitsara, Mandroso, Fanomezantsoa, Famonjentsoa, Manirisoa, Tombontsoa, Antobivato.

Il a été clairement exprimé durant cette réunion que la question de la sécurisation foncière est primordiale et que la réussite de tout le programme de la Fédération en dépend. L'impact de cette sécurisation foncière sur l'aménagement et les pratiques est d'ailleurs le sujet central du travail de stage ESSA 2007-2008.

Ainsi les actions urgentes à mener sont :

- d'une part, les négociations avec le bureau du guichet foncier (en l'occurrence l'OPCI) pour mieux expliciter les avantages d'être membre de la Fédération,
- d'autre part, les descentes au niveau des ZGC pour des séances d'INC.

Il est constaté que devant la période de récolte qui accapare le temps des paysans, des séances d'IEC sur la Fédération doivent être effectuées pour les informer sur les responsabilités de ces superstructures qui vont permettre aux membres d'avoir une plus grande envergure et plus d'efficacité.

Visite et appui de PM Bosc au lac Alaotra dans le cadre de l'évaluation sur le PNF

L'auteur et l'étudiant ont suivis PM Bosc pendant 2 jours sur le terrain.

Présentation de la mission (extrait rapport provisoire PM Bosc)

- visite à Faratsiho (jeudi à samedi midi)
- visite au Lac Alaotra (lundi à mercredi midi)
- visite à l'essentiel des acteurs (délégué arrdt, maire, pdt OPCI, agents guichet, CRIF, responsables SRDSF, CirTopo, Ong, projet, organisme de financement) mais de manière rapide et quelques producteurs interrogés (à Faratsiho ; à Ampara, visite de groupe Amparamany)

Les hypothèses de travail sont les suivantes :

- analyse globale du dispositif de mise en œuvre de la réforme foncière afin de comprendre les mécanismes et poser les bases de l'évaluation ;
- lier dispositif de suivi permettant de comprendre l'évolution de la situation de la certification et réflexion sur l'appréciation des effets de la réforme ;
- importance de prendre en compte les différents niveaux d'organisation (ménage, guichet, commune, services fonciers, PNF et ses composantes régionales)
- manques sur le fonctionnement propre du PNF et sur les relations entre PNF central et délégations régionales

Les hypothèses sur le fonctionnement des OP, de la fédération, et de l'impact de la certification sur les OP, l'aménagement et les pratiques nous intéressent plus particulièrement.

Nous proposons d'analyser les principales recommandations de PM Bosc dont certaines pourraient être intégrées à la problématique du stage sur les ZGC

Extrait partiel des principales recommandations provisoires de PM Bosc

« Par ailleurs, il nous semblerait plus important de considérer et d'analyser les mécanismes et les pratiques de certification engagées par les ménages afin de voir à partir d'une approche fondée sur la prise en compte de l'exploitation agricole, voire du système d'activités du ménage comment mieux raisonner les procédures de certification en terme de tarification en considérant à la fois le niveau des familles rurales et l'impératif d'équilibre des comptes du guichet dans la durée. Les deux pourraient ne pas s'avérer incompatibles. L'autre point en matière de tarification devrait concerner la prise en compte les catégories économiquement les plus faibles ».

Nous notons tout particulièrement ce point important et un lien pourrait être développé avec le RFR (réseau de fermes de références).

Sur la notion de sécurisation / procédure de certification

Il nous semble opportun de distinguer la procédure de certification et du sentiment de sécurisation tel qu'il peut être perçu par les gens une fois le certificat délivré (ou

avant la délivrance du certificat dans certains cas...), de la sécurisation effective telle qu'elle peut ressortir d'une mise à l'épreuve qui prouve in fine la réalité de la garantie apportée par le certificat et la procédure dont il est le produit.

Cela suppose au plan de la méthode de s'interroger sur les questions suivantes et de réfléchir au dispositif d'étude le plus approprié

- (i) Quelle est la perception des gens qui ont reçu un ou des certificats ? Comment évolue cette perception lorsque la certification touche progressivement un plus grand nombre de parcelles sur l'exploitation agricole ?*

L'étude pourrait intégrer l'impact sur les pratiques agricoles (adoption facilitée des systèmes SCV ???) et sur les modalités d'aménagement du territoire (par la réduction des conflits et la possibilité d'actions communes ? ou d'actions strictement privées mais concertées ?

- (ii) Quelle est l'effectivité de la certification par rapport à la sécurisation sociale (lorsque qu'un conflit reste au niveau de la communauté) et juridique (lorsque le conflit est porté par un tiers extérieur à la communauté) ? Il existe des cas d'utilisation du certificat dans un conflit au tribunal, avec notamment un cas à Amparafaravola ou Ambatondrazaka cf. Andri)*
- (iii) Il serait certainement intéressant de comparer la perception de la sécurisation par le certificat foncier par rapport à celle conférée par le titre (il semble que le titre conserve un certain attrait au moins pour des catégories aisées de producteurs, même avec les limites liées à sa faible actualisation...) mais surtout par rapport aux procédures actuellement en vigueur au niveau local (sous seing privé avec témoin, validation par le chef de fokontany, légalisation des signatures à la commune et enregistrement au niveau du délégué d'arrondissement).*

Hypothèse : il existe différents niveaux de sécurisation correspondant à différentes situations de certification.

Une telle stratégie aboutit-elle à des comportements différents en termes d'aménagements et de pratiques ? A intégrer.

La question de la sécurisation économique ?

Il est important aussi de distinguer la sécurisation sociale et juridique de maîtrise du foncier de la sécurisation économique qui découle de la dynamique productive et de la situation socio-économique dans laquelle se trouvent les producteurs. La sécurisation économique ne relève pas des seuls effets de la réforme foncière. Il sera certainement important d'effectuer un suivi spécifique de ces catégories sociales dans la mesure où les risques de sortie du secteur agricole sont bien réels et que la certification – si elle autorisait une « fluidification » du marché foncier (réduction des risques dans la transaction, simplification administrative) aurait pour conséquence la vente de quelques superficies possédées par ces ménages.

Nous en venons maintenant à une des questions posées et qui concerne la relation entre délivrance du certificat foncier et dynamique économique ?

Nos observations de terrains (notamment les entretiens avec les producteurs rencontrés) permettent de formuler les observations suivantes.

Des projets déjà existant peuvent être débloqués à court terme par la délivrance de certificats fonciers (construction de maisons pour la location...). La prise de crédit par la garantie que peut représenter le certificat peut être valorisée à court terme par ceux qui ont déjà une pratique avec les institutions de crédit.

Ceci peut alors constituer un moteur de financement pour le développement et une alternative au non-fonctionnement des crédits à caution solidaire

Pour les catégories les plus défavorisées se pose la question de la sécurisation économique au-delà de la sécurisation juridique. La sécurisation juridique n'induit pas nécessairement une prise de risque dans le domaine économique. Il semble toutefois que le prix des terrains certifiés aurait tendance être plus élevé (30 à 100% que le prix de terrains de valeur agricole équivalente non certifiés).

Il semble que dans certains cas, de nouveaux producteurs puissent accéder au crédit via la présentation de certificats (selon institution financière).

Nous sommes ainsi amenés formuler les hypothèses suivantes.

La relation entre certification et dynamique économique dépend de la situation socio-économique des exploitations concernées, de leur motivation première pour certifier et du contexte économique et institutionnel local :

- la certification est liée à une volonté forte de sécurité juridique : les effets économiques seraient peut être visibles sur la génération suivante*
- la certification est motivée par la possibilité de concrétiser des projets existant*
- la certification est motivée par des opportunités offertes par un contexte incitatif (projet avec propositions techniques, offre de crédit prenant les certificats en garantie...)*
- la certification est liée au souci de garantir des investissements existants*

Comment observer et documenter pour répondre à cette question ?

Premièrement en prenant en compte comme niveau d'observation : le niveau ménage et exploitation agricole plutôt que le seul niveau de la (ou des) parcelle(s).

Ensuite en réfléchissant à l'utilisation (conditions scientifiques et opérationnelles, coûts...) des outils suivants : (i) élaboration de typologies au niveau des communes ayant mis en place un guichet foncier afin d'identifier les exploitations / ménages selon leurs motivations par rapport à la certification et (ii) mise en place un système de suivi d'un échantillon d'exploitations agricoles.

Ces analyses localisées devraient se fonder sur une approche et une méthodologie commune autorisant les comparaisons. Elles devraient concerner aussi bien le

niveau exploitation que le niveau de l'environnement économique et institutionnel dans lequel opèrent ces exploitations en mobilisant l'information disponible au niveau des institutions financières (cas des mises en gage via le certificat pour obtenir un crédit) et des institutions d'appui technique (qui réalisent un suivi des exploitations encadrées).

L'analyse devra identifier les mécanismes à l'origine des changements productifs à partir de la délivrance d'un certificat foncier : présence d'une offre technique, combinaison offre technique / accès au crédit et sécurité de commercialisation....

Nous pouvons inclure ces questions dans le stage et voir comment on peut aussi tenter d'y répondre partiellement dans les ZGC que nous aurons sélectionnées.

Une autre attente en matière des effets de la réforme foncière concerne le marché foncier. La délivrance de certificats serait supposée avoir des effets positifs sur le dynamisme du marché du foncier. Or ce marché est peu connu actuellement. Les transactions donnent certes lieu à la rédaction de sous seings privés et sont diversement enregistrées selon l'importance que lui accorde l'acheteur (signature du chef de fokontany, légalisation des signatures à la mairie et enregistrement au niveau du délégué d'arrondissement).

On peut également intégrer un mini questionnaire et évaluer le montant et ma niveau des transactions effectuées dans la zone d'étude.

1.2 Stage sur l'analyse RMME et la diffusion spontanée

Objectif : Analyse des contraintes des systèmes rizicoles en zone RMME : et des opportunités avec les systèmes de culture à base de Sebota, riz Fofifa ou esp adon au lac Alaotra (SCV ou non). On étudiera la diffusion latérale des techniques de RMME, l'impact des techniques proposées (avec en autres les riz poly-aptitudes de type Sébota), l'analyse des risques et mesure de l'effet tampon des techniques SCV. Une enquête sera menée pour identifier toutes les contraintes (techniques, économiques et sociales) et les replacer au niveau exploitation agricole.

Le projet mettra à disposition des enquêteurs des opérateurs (SD MAD entre autres ; William de ANdriko, Rokotoasoa Sehen....) avec une approche agronomique et technico-économique.

Le contexte :

Le projet BV lac a développé un certain nombre d'actions depuis 2003 :

1. Relance de la culture agro écologique surtout le SCV, tout en essayant d'articuler cette relance sur l'augmentation de revenu des paysans adoptants,
Indicateurs : les superficies mises sous RMME, SCV, le nombre de paysans adoptants, les communes d'intervention, les localités touchées par l'action : certaine campagnes sont bonnes, d'autres beaucoup moins !!
2. Recherche d'alternatives à l'insuffisance de production rizicole locale et nationale en relançant les riz pluviaux,
Indicateurs : les superficies mises sous riz pluviaux depuis 2004, les variétés introduites (Sebota..), testées et mises en place chez les

paysans : voir les alternatives intéressantes et les innovations paysannes

3. Réactivation du système de crédit agricole, au service d'une technique de production préservatrice du sol contre l'érosion
Indicateurs : les volumes de crédits par systèmes mis en place en plus des crédits hors contrôle du projet : avec de gros problème de remboursement en particulier pour la dernière campagne
4. Renforcement ou création des organisations
Indicateurs : les structures mises en place (redynamisées ou créées depuis la mise en place du projet).
5. Mise en place des contrats avec des opérateurs qui sont en appui pour le développement local
Indicateurs : les contrats des opérateurs depuis la création du projet.
6. Articulation de l'agriculture avec l'élevage pour valoriser les cultures fourragères protectrices et régénératrices de la structure du sol
Indicateurs : plan de gestion des ressources pastorales, ZGC), la mise en place des ACSA, amélioration des conditions d'élevage (vaccinations, alimentations, étables), l'utilisation de poudrette de parc ou de fumier dans les améliorations du sol, mise en place des parcelles d'enherbement et l'intégration des cultures fourragères dans les assolements
7. Mise en place et mise en œuvre d'un système de sécurisation foncière
Indicateurs : développement du guichet foncier et du concept certificat foncier
8. Mise en place de base de données géoréférencée qui permet un pilotage des actions au bénéfice des communautés de base

Thème de l'étude :

Le stage se concentre sur l'étude des pratiques sur RMME et sur les modalités de diffusion spontanée et latérale de ces techniques.

Un premier bilan : qui donne les axes d'étude :

En points forts :

Diffusion des variétés qui sont dites poly-aptitudes en « complément » des variétés localement reconnues (Sebota..).

Mise en œuvre d'itinéraires techniques qui ont permis de « connaître » mieux les blocages à la diffusion : il est nécessaire de définir précisément les pratiques agricoles traditionnelles, améliorées et éventuellement celles transformées et adaptées par les paysans : avec ou sans labour.

Mise en œuvre par des opérateurs qui travaillent sur les SCV (principalement SD MAD) uniquement dans les zones favorables qui sont limitées par nature.

Multiplication des semences de ces variétés pour les mettre à disposition des paysans qui veulent adopter le système. Utilisation et pratique sur les semences nouvelles.

En points faibles :

La riziculture est la principale pratique au lac et la plupart des rizières est classée dans cette catégorie (70 %) :

- la diffusion est trop faible, le taux de pénétration reste très bas, les résultats techniques sont très différenciés ...
- Difficultés de mettre en articulation SCV et RMME, « déviation » par rapport au concept de départ : voir les résultats réels par rapport aux recommandations
- Difficultés pour la maîtrise technique (systèmes complexes et rotation) : besoins en intrants élevés, adhésion difficile des paysans faute de résultats probants en matière de pratique...
- Absence d'une méthode valable pour les estimations de rendements obtenus, en particulier pour la campagne 2007.
- Difficultés d'encadrement qui ne permet pas de tirer des leçons sur les pratiques paysannes : absence de protocoles clairs sur l'encadrement, absence de maîtrise de la vulgarisation par les techniciens d'encadrement. . Identifier les problèmes de vulgarisation et la vision réelle paysanne sur ces systèmes SCV
- Difficultés de concentrer les efforts sur un groupement de parcelles, sur un groupe d'individus (changements de bénéficiaires par année qui veut dire départ à zéro pour chaque campagne)
- Voir les problèmes intégration agriculture élevage : problème de la vaine pâture et des plantes de couverture en contre-saison , renégociation des aires de pacages , des droits et

Les thèmes à étudier :

- qualité de l'approche : réussir à travailler avec les paysans (les groupements de paysans) sur les difficultés de ces RMME et leurs pratiques anti-aléatoires.
- passer de la pratique traditionnelle à forte utilisation d'eau aux pratiques moins dépendantes, réagir en fonction de la pluviométrie, caractéristiques du sol, caractères du marché du riz, pourquoi travailler sur les couvertures végétales.
- Intégrer les grandes exploitations et les exploitations familiales et séparer clairement les problématiques.
- Proposer une typologie effective des RMME.
- Identifier les itinéraires techniques proposés et ceux réellement mis en œuvre par les paysans non encadrés.
- prioriser les RMME situées dans la proximité immédiate des actions du projet, où des actions sont menées en amont (sur les tanety et les baiboho), ou en aval (dans les PI des zones d'intervention du projet).

Localisation de l'étude : Basés sur les sites du projet autour du lac Alaotra.

Les villages seront sélectionnés avec les opérateurs (SD mad).

Une visite de terrain a été faite en zone RMME avec Eddy de SD mad.

Résultats de la discussion avec SD Mad et le chef de projet

Une typologie de situation est à faire en préalable afin de bien identifier zones et itinéraires techniques sur toutes les zones où BV lac et TAFa ont travaillé : zone ANAE, Sd mad, BRL et TAFa. On recherche un état des des savoirs et savoirs faire locaux. Le thème principal de l'étude est la diffusion spontanée : on observe des processus de diffusion de paysans à paysans avec ces canaux multiples qui restent aussi à identifier. :

Les zones sélectionnées (zones prioritaires pour enquêtes de diffusion spontanée) :

- Zone Nord : Feramanga-nord (8 années de travaux avant SD mad et BRL),
- Marololo avec des juxtapositions de baiboho et de zone purement RMME et un périmètre irrigué fonctionnant mal assimilable à une zone RMME.
- (TAFa) Marololo
- Zone entre Ambatondrazako et Ifaty et Ambatosoratra.
- PC 23 aval : SD Mad a préparé la campagne 2007 puis transférée à IANAE (Anrebakely).

Un exemple : on comparera la diffusion du glyphosate à Anororo en rapport avec la situation particulière des modes d'enherbement? Hypothèse à vérifier (Inondation régulière donc moins de mauvaises herbes en RMME) et à Mahakary PC 23 aval : avec peu d'inondation donc des problèmes importants d'enherbement.

- Problème de la maîtrise des herbicides de pré levée : nécessité des conditions spécifiques et difficile à mettre en œuvre.

- Problèmes des variétés de riz à paille courtes qui valorisent bien les engrais mais les engrais profitent mieux le plus souvent aux mauvaises herbes...3 ou 4 desherbages sont lors nécessaires, d'où des couts en main d'oeuvre extérieure importants pas toujours compensés par les rendements attendus. De toutes ces techniques, quelles sont celles qui ont pu diffuser spontanément ?

- vallée Marianana, rive droite.

L'enjeu en rive droite est intéressant. Un barrage a été construit en 1992 mais il a été emporté. Il y a donc un manque d'eau caractéristique des RMME avec des possibilités de captage difficile, donc des abandons : 200 hectares sont potentiellement irrigables. Les zones rive droite sont plutôt hautes avec des baibohos avec un potentiel avec les variétés sebotà.

Le PI (périmètre irrigué) situé sur la rive droite reçoit toutes les priorités en termes des stratégies paysannes d'où des motivations réduites pour investir hors PI, une disponibilité en terres plus réduites et l'intérêt pour des systèmes plastiques et plus adaptés aux conditions typiques des RMME.

Méthodologie

On procédera à une identification préalable des itinéraires techniques proposés par TAFa, puis ceux effectivement mis en oeuvre par les opérateurs, ceux qu'ils ont

sélectionnées come étant les plus prometteurs et réellement développables, et enfin ceux développés par les producteurs en diffusion spontanée.

Les recommandations initiales de TAFE ont pu quelques fois être difficilement applicables en milieu réel et une sélection des itinéraires techniques a été faites par els opérateurs ?

Il semble qu'il y ait des résultats spectaculaires avec la diffusion des variétés Sebota avec labour. La variété traditionnelle MK 34 est photo-sensible alors que le sebota ne n'est pas. L'eau peut venir localement très tard : le créneau de culture est alors très court mais l'avantage de ces variétés sont la plasticité des variétés et la mise en culture en pluvial.

On mesurera :

- l'Impact des opérations menées
- les processus d'innovation
- les canaux de transmission
- Les usiniers ...

On définira des indicateurs pertinents.

On comparera les techniques et les dérives ou adaptations locales (modes d'appropriation par les producteurs non encadrés) avec les variétés Sebota ou Fofifa 150 (pluvial strict mais tolère l'excès d'humidité).

Les thèmes techniques sont potentiellement les suivants :

- les variétés
- le semis en sec
- les herbicides de pré-levée
- les techniques de contrôle des adventices en général
- difficulté de l'utilisation des herbicides en général
- la fertilisation
- le semis en boue
- techniques de repiquage y compris pour le sebota
- calage des cycles
- systèmes en SCV
- traitement des semences
- paillage
- cultures de contre saison
- mécanisation...
- etc ..

=

2 Réunion avec BEST

Le cahier d'exploitation et la base de données associés ont été revues. Les informations collectées peuvent constituer la base d'un futur conseil de gestion. La mise en place de ces cahiers se fait sur la base du volontariat. Ceci remplace les données collectées par les opérateurs sur les parcelles pour alléger les activités de développement.

L'exploitation de ces données permettra d'affiner le conseil technique en approche exploitation.

Remboursement des crédits

La situation est particulièrement préoccupante grave pour le taux de remboursement pour la fédération Miray taux de remboursement 77 % fin novembre : 11 sur 19 OP seulement ont été remboursés. La fédération a fait une demande à la banque pour aller en justice contre les mauvais payeurs ; la BOA ne veut pas fournir les documents avant un taux de 90 % de remboursement : elle ne mobilise alors le FGM qu'à ce taux.

Seuls 5 OP ont obtenus des crédits de la BOA sur un total de 33. 6 OP vont autofinancer. 4 OP ont remboursé mais des retards dans les dossiers de crédit ont abouti à la non-obtention des crédits.

18 OP ne peuvent plus avoir accès au crédit (60 %)

Il apparaît nécessaire de proposer à la fédération l'expulsion individuelle de tous les membres non payeurs de chaque OP membre.

Les autres fédérations (VM et Ouest) ont remboursés à 100 % avant échéance. 6 OP ont été expulsées ce qui montre que ce type d'action s'avère efficace.

OTIV

Une convention a été signée entre Otiv et BV lac : pour l'accès à Otiv, il faut une épargne préalable de 3 mois. Cette durée est trop longue pour nombre de producteurs. La responsable OTIV de Amparafaravola va débloquent la situation début décembre.

Ce problème ne touche que les nouveaux clients de Otiv : ceux suivis par SD Mad et quelques membres suivis par BRL.

Divers : tableaux de bord, suivi des OP et enquêtes sur les OP de classe I et II

Un tableau de bord de suivi des Op a été fait par Tsito

Une évaluation des OP a été réalisée en plusieurs étapes :

- inventaire des OP partenaires du Projet,
- enquête d'identification,
- évaluation proprement dite,
- enquête socio-économique des membres des OP de type 1 et 2.

Une typologie de classification a été faite courant 2007 pour classer les OP selon leur niveau de fonctionnement. Cette typologie montre 40 OP en classe I (bon fonctionnement et fonctions principales assurées) et 80 OP en classe II (fonctionnement correct mais avec des dysfonctionnements nécessitant des améliorations). Ces deux classes d'OP vont constituer une priorité pour BV lac.

Quatre types d'OP sont ainsi définies selon les notations obtenues et a donné la catégorisation des 222 OP suivant le tableau ci-après :

OP TYPE	ZGC	OPF	GSD	TOTAL
1	06	06	27	39
2	21	12	48	81
3	06	04	79	89
4	0	06	13	13
TOTAL	33	28	161	222

Type 1 : Structure autonome maîtrisant ses fonctions et la vie associative

Type 2 : Structure mature nécessitant un appui socio-organisationnel

Type 3 : Structure moyennement fonctionnelle nécessitant un appui dans la mise en œuvre des activités ; susceptible de devenir fonctionnelle mais également très fragile et sujette à la dissolution suivant la conjoncture

Type 4 : Structure en voie de disparition, non fonctionnelle et où les membres sont totalement démotivés

Une enquête de caractérisation plus détaillée a été réalisée courant 2007 pour les 120 OP. Les résultats sont disponibles et en cours d'analyse pour les OP de classe II mais non encore terminés pour celle de la classe I.

Une première analyse des données, très intéressante a été faite par Tsito qui sera complétée par l'auteur début 2008. Les premiers résultats confirment l'intérêt majeur à abandonner une approche strictement parcelle au profit d'une approche exploitation. En effet, il y a un nombre important de cas où le crédit accordé a été largement égal ou au-dessus du chiffre d'affaire de l'exploitant ce qui implique un risque considérable en cas d'échec.

Il paraît important de faire un rapport commun d'analyse de ces enquêtes, avec méthodologie et analyse des résultats.

Les éléments pour la constitution des bases de données et les cahiers d'exploitants en particulier ont été revus.

3 Réunion avec la Faur et la nouvelle équipe technique.

L'équipe est au complet

Un technicien agricole et 6 AVB ont été engagés qui complète l'équipe avec le technicien en hydraulique BRL et les 6 chefs de secteur existants.

La Faur a passé contrat avec BRL pour mise a disposition d'un ingénieur : Andry Ravelonanosy. pour une durée de 9 mois pour former les personnels. 4 années d'expériences en PI et connaissances des techniques SRA, SRI, Maff, etc.....

Assurer la formation d'une équipe solide capable de continuer à chaque changement de bureau. Le bureau actuel à encore 2 ans pour consolider cette équipe. La durabilité des actions et l'autonomie de la Faur et de cette équipe sont une priorité pour le bureau actuel.

Les besoins de formation

A voir avec Jacquinho et Andry : en profiter pour améliorer l'information sur les méthodes d'intensification, SRA, SRI MAFF, informer pour améliorer le stock de savoirs existants. Un CD rom avec tout la doc existante est disponible auprès de l'auteur.

Les besoins de développement des formations techniques sont à développer en liaison étroite avec la socio organisation. Il parait nécessaire de bien connaître l'historique de PC 15 VM ; les conditions actuelles et les demandes du bailleur de fonds.

Les sessions API

Elles constituent un outil de valorisation des connaissances et des savoirs faire locaux très importante : à organiser pour le saison sèche 2008. La valorisation des savoirs faire locaux pourrait permettre un objectif de gagner en rendement 1 tonne /ha en PI par la connaissance et la diffusion des meilleurs pratiques.

On profitera de la présence d'un agronome BRL connaissant bien les techniques d'intensification pour éventuellement répondre aux demandes techniques des producteurs sur les différentes techniques possible et compléter les connaissance acquises, déjà importantes comme l'ont montrées les sessions API de 2006/2007

Le recouvrement de la redevance et la gestion de l'eau

2 AUE n'ont pas réglé entièrement leur cotisation et ont donc leurs vannes fermées. Le réseau principal a été ouvert.

Ces deux AUE se sont opposés dès le départ au montant de la cotisation (185 kilos). Il faut associer le coercitif (vanne fermée) et la persuasion avec une information : 14 sur 16 des AUE ont compris leur intérêt dans une Faur forte et efficace ; utiliser le cas du PC 23 avec une fédération faible et actuellement inefficaces et des rendements moyens de 2,5 t/ha pour les convaincre. Image de la main de fer d'un coté qui tient els vannes et la main de velours de l'autre qui continue à négocier et tenter de persuader les récalcitrants à la volonté commune.

La Faur dispose d'un terrain mais pas des ressources financières pour acquérir de nouveaux bureaux (elle est actuellement hébergée dans un local de la DRDR).

Voir la possibilité d'une réunion avec la fédération du PC 23 à double objectif : i) montrer à la fédération PC 23 la possibilité d'une bonne gestion et els conditions de cette dernière, et ii), à usage interne pour la FAUR : montrer aux 2 AUE récalcitrantes ce que serait la situation si elle ne payant pas !!
Cette idée à été favorablement accueillie par le bureau et Berelac pourrait organiser une telle réunion avec visite de terrain.

Travaux entretien et travaux lourds

Les travaux lourds sont en cours malgré un gros retard.

Les travaux pour les vannettes sont en cours : réunion de préparation début décembre. Les travaux en retard sont les travaux BV-lac/Faur sur les digues avec des problèmes de procédures longues et difficiles, et Etat Faur (non paiement de la contrepartie Faur).

Il apparait nécessaire de voir comment raccourcir les procédures pour engager les travaux plus tôt si tant est que cela soit possible.

Des travaux de dérivation de la rivière ont été réalisés en attendant les travaux lourds en retard du à un retard de traitement des dossiers de la Faur

Les travaux en cours pourraient avoir un Impact sur le gestion de l'eau et indirectement sur la production : la Faur a fait demande pour le report des travaux. Finalement le report des travaux liés à l'augmentation de la redevance pourrait avoir des conséquences sur le redevance future et la crédibilité de la Faur. Les travaux ont déjà été reportes l'an dernier, d'où importance d'avoir une partie des travaux réalisée maintenant, ne gênant pas trop la distribution de l'eau, pour les raison psychologiques auprès des AUE.

Les travaux d'entretien courant sont réalisés a 100 %

Divers

La Faur est en discussion pour passer un accord avec un vendeur d'intrants pour faire des parcelles de démonstration utilisant le Guanomad, maille 11 et 12.

Un thème important sortant des sessions API est aussi la forte demande ne compost pour compenser le manque de fumier.

Certaines AUE de VM achète du 24D pour les producteurs et débute dans l'activité approvisionnement intrants.

Entretien ave Berelac : identification des activités

On a analysé la situation des recouvrement à la FAUR 14 sur 16 AUE.

Les AUE se sont acquittés auprès de la FAUR.

Le problème ne réside dans le recouvrement en lui même au niveau des AUE (entre 31 et 98 %) mais dans la nature du recouvrement : 50 % pour collecte en numéraire et 59 % pour la collecte en nature.

La radio sera utilisée systématiquement comme moyen de pression sociale pour amener les récalcitrants à payer leur redevance

En effet, la somme à recouvrer est de 40 000 AR = 80 kg de paddy à 520 AR en décembre (450 AR), alors que en nature, le montrant est de 185 kg : il est donc plus intéressant de payer en numéraire.

Il faut modifier le système car le système actuel génère forcément des inégalités.

La plupart des producteurs préfèrent payer en nature : 3 sur 16 en numéraire, les autres en nature.

Nous proposons donc :

- Il faut **homogénéiser le mode de paiement en nature** et autoriser éventuellement le paiement en numéraire au prix du jour sur la base de la même quantité. 2 AUE ont changé le mode de paiement en cours de route : ceci ne devrait pas être autorisé (l'ancien président ne souhaite pas payer et bloque le système et il est apparenté dans 3 associations).

- **Identifier les pratiques de gestion des stocks.**

Pour le paiement en nature : les AUE passent contrat avec un rizier qui stocke. Si l'AUE a besoin du riz soit il y a eu un prix fixe décidé au prix du contrat soit au prix du jour. Il faut analyser la campagne passée et voir quelles sont les meilleures conditions de contractualisation. Certains contrats ne sont pas toujours honorés correctement : revoir les formations sur la contractualisation.

3 AUE possède leur magasin. On enregistre une demande de formation sur la gestion des stocks, sur la protection phytosanitaire (actuellement situation peu connue), sur la prise de décision des ventes (éviter la spéculation et les risques).

Actuellement, le bureau ou un comité ou l'assemblée prend la décision de vente avec un quota, en général, sur décision avec un barème au delà duquel le bureau est autorisé à vendre (par exemple cette année : 500/520 AR).

Il y a aussi la possibilité de vente par tranche selon les besoins avec autorisation préalable par tranche. Il faut analyser les pratiques en cours et identifier celles qui marchent le mieux pour les diffuser auprès de toutes les AUE pour un fonctionnement plus homogènes. Une enquête est à faire par Berelac en saison sèche sur ce sujet.

Lors d'une réunion générale des AUE : on pourrait présenter les résultats et décider de façon démocratique le choix des pratiques pour l'ensemble des AUE.

- **Sécuriser la date de recouvrement en juillet.**

La date de recouvrement est fin juillet mais la situation en décembre est préoccupante. La Faur ne réclame pas en juillet en fait mais fin août. Il faut exiger le paiement des redevances en juillet à n moment ou chaque famille possède encore du riz en quantité suffisante et ne pas laisser trainer le système de recouvrement

- **autres**

- récupérer les ariérés de 2006/2007 et les dina.

- étude sur les pratiques des AUE suivie d'une API basée sur la maille 11/12 avec une session API sur la présentation des résultats de l'AUE /maille 11/12 et identifier

des contraintes chez les autres AUE et voir les possibilités d'application des pratiques les plus performantes.

- formation de l'équipe actuelle (enfin complète) sur la technique API pour un démarrage de session en juin 2008 au plus tard. La FAUR et les AUE organise les sessions et Berelac est en observateur, et appui si nécessaire dans une perspective d'autonomisation . Il faut entre autre un appui au rapport écrit avec une synthèse des résultats (Berelac) et une rédaction des grandes lignes de la synthèse des résultats en malgache pour diffusion générale par l'équipe de la FAur avec appui de Berelac.
- Suivre de près les parcelles de démonstration : celles avec la fumure organique Guanomad,
- suivre les expériences d'achats groupés d'approvisionnement par certaines AUE, autorisées à travers les commissions intensification alors que la fonction commerciale n'est pas autorisée (bénéfices non autorisés).

La commercialisation du riz ne pose pas globalement de problèmes.
La sécurisation des approvisionnements en intrants peut permettre :

- des prix plus intéressants
 - une garantie de qualité avec un contrôle à temps (éviter les achats de dernière minute au marché)
 - sécurisation avec approvisionnement en avance.
-
- suivi des procédures administratives et financières de la fAUR, suite aux formations initiales, en appui avec avis si des problèmes émergent. Dans une perspective d'autonomisation des fonctions premières de la FAUR pour garantir le bon fonctionnement de l'institution.
 - Suivre la mise en place et la formation de la nouvelle équipe en en particulier sur la gestion de l'équipement en général pour assurer un service maximum. Incluant la bonne gestion des matériels acquis, ordinateurs, motos, bicyclettes,
-
- organisation d'une session de présentation inter fédération PC 23 PC 15

Conclusion

La prochaine mission aura lieu du 21 au 30 janvier 2008.

Annexe 1 Programme de la mission de E Penot Novembre-Decembre2007

DIMANCHE 25/11 : voyage Tana-Ambatondrazaka

LUNDI : matin : réunion avec PM Bosc , foncier et visite de terrain

MARDI : visite de terrain Foncier avec PM Bosc, avec Naly, JM, ESSA, a Amaparafaravola

MERCREDI Discussion avec SD Mad et journée de terrain RMME avec Andry (ESSA), Eddy (SD Mad),

JEUDI Matin : réunion avec la Faur, Apres midi avec Berelac

VENDREDI Best : cahiers d'exploitants, base de données BD, autonomisation OP, situation de recouvrement .remboursement des OP à Imerimandrossos.

SAMEDI journée Terrain avec Timothée Ollivier et Raphael Domas (BRL) sur Imerimandrosso

DIMANCHE synthèse et programme avec étudiants + élaboration rapport et restitution

LUNDI 3 réunion avec AFSF à Amaparararavola et journée de terrain ZGC avec Naly, JM (ESSA), analyse suivi évaluation avec MH Dabat

MARDI 4/12 : analyse suivi évaluation avec MD dabat

MERCREDI : retour

Annexe Tableau de monitoring suivi évaluation des OP du projet V lac suivies par BEST (mis en place par Tsito)

- Les bassins versants des rivières Imamba-Ivakaka à l'ouest du lac, zone de forte migration.
- Les bassins versants des vallées Sud-Est, zone très accidentée et de peuplement traditionnel.
- Les périmètres irrigués de la vallée Marianina et du PC 15 bénéficiant d'un bon niveau d'organisation.

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification
Résultats n°1 visés par les activités n°1 qui concernent : Suivi, conseil et appui des OP en place si nécessaire pour leur meilleur fonctionnement : Appui, conseil et accompagnement des membres de chaque OP	Les OP travaillant avec le Projet arrivent à rendre service à leurs membres, en particulier pour les activités économiques entreprises.	Listing des services fournis aux membres par les OP Activités économiques entreprises par les OP Degré d'autonomie : 40% des OP autonomes ¹ à la fin de la campagne 06-07 40% autonomes à la fin de la campagne 08-09	Rapport d'évaluation des OP avec analyse qualitative des prestations des OP : conformité par rapport aux besoins des membres, par rapport aux procédures en vigueur, capacité d'entreprendre indépendamment des appuis
	100% des « OP partenaires » du Projet disposent et utilisent correctement les outils et moyens nécessaires à leur bon fonctionnement (statuts, règlement intérieur, Dina, Récépissé d'officialisation, comptes d'exploitation prévisionnels...)	Disponibilité des outils auprès des OP* Utilisation de ces outils par les OP	Copies de ces outils à disposition du projet, conformes aux normes légales Rapports de formations sur les utilisations Rapport d'activités des OP
	Les responsables des « OP partenaires » du Projet maîtrisent parfaitement les tâches qui leur incombent	Tenues AG conformes aux statuts par les OP, avec au moins une pour le rapport de gestion Application des règlements internes Tenues comptabilité OP Tenue archives Dispositions prises pour résolutions des problèmes	Rapport d'activités OP avec analyse qualitative des mises en application des différentes attributions des responsables en fonction des cas rencontrés

¹ Critères d'autonomie à établir en accord avec le projet

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification
<p>Appuis spécifiques aux OP nécessiteuses, ceci dans une démarche favorisant leur autonomisation</p>	<p>Toutes les OP travaillant avec le Projet sont gérées d'une manière autonome par leurs membres</p>	<p>Réalisation d'activités de gestion d'une manière autonomes pour « tous les OP » Respect des applications des textes internes Prises d'initiatives propres conformes au statut</p>	<p>Rapport d'évaluation de la gestion des OP avec analyses qualitatives des procédures appliquées et des résultats obtenus</p>
<p>Contribution à l'approvisionnement en données d'un système d'évaluation des OP : Collecte et mise à jour périodique des données de base concernant les OP (groupement de base, structure faîtière, coopérative), leurs activités, et leur maturation</p>	<p>La base de données sur les OP déjà disponible au niveau du Projet et de BEST est mise à jour périodiquement dont la fréquence de réactualisation est à déterminer avec le Projet</p>	<p>Existence et conformité de la BD par rapport aux besoins du projet Mise à jour de cette BD Exploitation et utilisation des données incluses dans la BD pour l'adaptation des appuis fournis aux OP</p>	<p>Base de données Mise à jour de cette base de données Prises en considérations des informations issues de la BD pour ajuster les appuis</p>

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification
Résultats n° 2 visés par les activités n° 2 qui comprennent : Formation, initiation, et appui des OP sur la fonction commercialisation, et pour cela, appui des OP à la mise en place des structures, organisation et outils nécessaires à cet effet, dont un conseiller commercial.	<p>La fonction commerciale basée sur l'approche filière est développée par les OP pour les produits vulgarisés, notamment le maïs, la tomate et la pomme de terre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des organisations et des structures sont mises en place et sont fonctionnelles, entre autres, la mise en place d'un conseiller commercial et des commissions sur la commercialisation. - Des contrats de vente entre les OP et acheteurs sont établis 	<p>Mises en place de X conseillers commerciaux Mises en place de Y commissions sur la commercialisation Z contrats de ventes établis avec les opérateurs économiques Opérations de vente réalisées aux profits des membres OP et conforme à l'approche filière définie</p>	<p>Rapport analytique sur la démarche d'appui pour transférer les compétences en filières aux OP Rapport de mise en place des conseillers commerciaux et de suivi de leurs activités Rapport de mise en place des commissions commerciales et de suivi de leurs activités Effectivités des contrats de vente</p>
Formation, initiation, et appui des OP sur la notion de filières en général, et sur le développement des 3 filières « tomate, pomme de terre et maïs » en particulier.	<p>Maîtrise par les OP formées de la notion de filière, en particulier pour tomates, pommes de terre et maïs</p>	<p>Nombre de formations réalisées Nombres de membres OP formés Connaissance par les paysans formés des paramètres principaux : prix, divers coûts liés, places de marchés, périodes de vente, possibilités de transformations...</p>	<p>Rapport de formations Rapport de suivi des activités commerciales des OP ayant bénéficié de ces formations</p>

Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Sources de vérification
Formation, initiation et appui des OP sur la fonction approvisionnement	La fonction approvisionnement en intrants agricole est développée par les OP pour satisfaire leurs besoins : <ul style="list-style-type: none"> - Des commissions sur l'approvisionnement sont mises en place au niveau chaque structure - Des contrats sont établis entre les OP et les fournisseurs 	Mises en place de Y commissions sur l'approvisionnement Z contrats de fournitures établis avec les opérateurs économiques Opérations d'approvisionnement réalisées aux profits des membres OP et conforme aux contrats établis	Rapport sur l'approvisionnement d'intrants des OP

<p>Formation et appui sur l'activité crédit agricole, appui pour la mise en place des outils et des structures de négociation spécifiques à cette activité.</p>	<p>Pour l'activité crédit agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 70% des ACCS contractant avec la BOA maîtrisent parfaitement le crédit agricole. - Les groupements de crédit travaillant avec l'OTIV sont formés et sont capables d'entreprendre la négociation avec l'OTIV. - Les commissions de crédit sont mises en place et fonctionnelles dans chaque groupement de crédit et ACCS - Les fédérations travaillant avec la BOA assument la gestion des fonds de garantie de leurs ACCS membres <p>La culture de crédit est appropriée par tous les contractants et bénéficiaires après formation, conseils et appuis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 70% des ACCS contractant avec la BOA maîtrisent parfaitement le crédit agricole. - Les groupements de crédit travaillant avec l'OTIV sont formés et sont capables d'entreprendre la négociation avec l'OTIV. - Les commissions de crédit sont mises en place et fonctionnelles dans chaque groupement de crédit et ACCS - Les fédérations travaillant avec la BOA assument la gestion des fonds de garantie de leurs ACCS membres - Remboursement à échéance au plus tard des crédits contractés - Utilisation à bon escient des crédits obtenus 	<p>Rapport sur le déblocage et le recouvrement des crédits, avec énumération des appuis fournis et des initiatives prises par les OP</p> <p>Rapport de suivi des actions en matière de crédits des OP</p> <p>Rapport de mises en place et de formation des commissions de crédits</p> <p>Rapport de gestion des FGM par les fédérations</p>
<p>Formation, apprentissage et appui aux OP en matière de négociation avec les partenaires.</p>	<p>Les techniques de négociation sont maîtrisées et appliquées par les responsables des commissions et les membres de bureau.</p>	<p>X responsables de commissions formés</p> <p>Y membres de bureau formés</p> <p>Mise en application des techniques conseillées lors des négociations avec les partenaires</p>	<p>Rapport de suivi des OP</p>
<p>Mise en relation des compétences locales identifiées et des partenaires avec les OP</p>	<p>Des contrats de partenariat sont établis entre les OP et les opérateurs économiques et qu'un réseau de compétences locales est identifié et est développé.</p>	<p>Nombre de contrats établis</p> <p>Un réseau de compétences locales identifié et développé.</p>	

1. Activités n°1

- 1.1. Collecte et mise à jour périodique des données de base concernant les OP (groupement de base, structure faîtière, coopérative), leurs activités, et leur maturation :
 - Constitution de la base de données : éléments à collecter (rubriques), méthodes et période de collecte, manuel de procédure pour la collecte
 - Collecte proprement dite en fonction des éléments et périodes déterminées
 - Intégration de ces éléments dans la base de données
- 1.2. Appui, conseil et accompagnement des membres de chaque OP pour que leur structure :
 - fonctionne normalement (maîtrise des rôles et des tâches par les responsables, OP sachant utiliser les outils à leur disposition),
 - devienne professionnelle (sachant trouver les solutions répondant aux besoins, mise en œuvre efficace des solutions, respect des engagements),
 - soit pérenne (ayant les ressources financières suffisantes et assurant un service satisfaisant aux membres)
 - Démarche appui conseil entrepris par BEST, différenciée en fonction des degrés d'autonomie : identification des besoins (diagnostics), formations, appuis méthodologiques, appuis organisationnels, suivis des mises en œuvre, enregistrement des résultats, avec programmation du retrait progressif de l'appui
- 1.3. Appui, conseil et accompagnement des OP dans la conception participative et dans la mise en œuvre de leurs activités économiques
 - Démarche appui conseil entrepris par BEST, différenciée en fonction des degrés d'autonomie : identification des besoins, identification des besoins (diagnostics), formations, appuis méthodologiques, appuis organisationnels, suivis des mises en œuvre, enregistrement des résultats, avec programmation du retrait progressif de l'appui
- 1.4. Evaluation annuelle de la maturité des OP en fonction des indicateurs et critères conçus avec le Projet
 - Critères et méthodes d'évaluation, résultats d'évaluation, intégration des résultats d'évaluation validés dans la base de données

2. Activités n°2 :

- 2.1. Réflexion avec les OP partenaires pour la maîtrise des différentes fonctions (commercialisation, approvisionnement, crédit, représentation, animation, appui technique agricole...)
 - Processus de réflexion et résultats attendus / obtenus, analyses des écarts et révision du processus
- 2.2. Mise en place des structures ou organes pouvant assurer les fonctions choisies
 - Conformité des profils des structures par rapport aux besoins identifiés
- 2.3. Formation des responsables (élus et/ou salariés) de ces structures/organes en matière de :
 - fonctionnement et organisation de la structure, gestion financière et administrative, communication, négociation, gestion de groupe et gestion de conflit
 - maîtrise des différentes fonctions choisies (textes en vigueur les régissant, procédures administrative et financière, mode de mise en œuvre des activités techniques comme la contractualisation et le suivi, contrôle, impératifs vis-à-vis de l'Administration fiscale et parafiscale, évaluation des activités entreprises...)

- Programme de formations, rapports de réalisation des formations, suivis de la mise en œuvre de ces formations, rapport de suivi (analytique)
- Organisation et accompagnement des responsables des OP, de leurs structures faïtières et de leurs organes dans le cadre de voyage organisé :
 - pour acquérir sur le tas des repères d'ordre administratif et juridique, nécessaires dans les procédures régissant les relations avec l'Administration et les autres entités.
 - pour faire des apprentissages dans les négociations et les contractualisations avec leurs partenaires (commercialisation, approvisionnement,...)
 - Identification des repères à observer, des « partenaires » à visiter, accompagnement des restitutions des résultats de ces visites auprès des autres membres OP, suivis des impacts de ces visites au niveau du développement de ces OP
- Appui de l'intégration des OP dans les Structures de négociation et de planification au Lac Alaotra (Comité de Développement Communal, GTDR, Tranoben'ny Tantsaha...)
- Démarche pour intégration de ces OP au niveau des structures existantes
- Préparation et appui des OP et des autres Volets techniques du Projet pour la mise en oeuvre des formations techniques nécessaires à la conduite des activités engagées par les OP (élevage, mise en valeur...)
- Identification et développement progressif d'un réseau de compétences locales au service des OP et des structures paysannes dans les zones d'intervention du Projet
- Accompagnement de l'auto-évaluation assistée menée par chaque OP

BEST fournira aussi de l'appui au volet Socio-Organisation du Projet dans le cadre de :

- La réalisation des supports de diffusion d'information, notamment des bulletins et revues, des affiches et des émissions télévisées (conseil, recherche de partenaires, animation pour l'évaluation et le test des outils...)
- La préparation et l'organisation des voyages d'information et d'échanges pour les OP. Ces voyages, qui verront la participation des responsables des OP méritantes. Une prise en charge du déplacement en taxi-brousse, de l'hébergement, de la restauration et d'une marge d'imprévus (en particulier pour la maladie) sera entreprise par le Projet.
- La préparation du Contrat-Plan entre l'Etat et les structures gérantes (y compris la Fédération des AUE de la Vallée Marianina – PC 15) en matière de la gérance des réseaux hydroagricoles
- La coordination des activités des socio-organismes travaillant avec les autres opérateurs du Projet sur des actions spécifiques (élevage, piste...)

Suivi évaluation

Pour le compte du Projet, BEST est appelé à :

- Elaborer une synthèse des activités mensuelles menées par le Consultant
- Participer aux réunions de coordination des différents opérateurs au niveau du Projet
- Participer aux missions d'études et d'évaluation demandées par le Projet
- Livrer un rapport trimestriel des activités
- Produire un rapport de chaque session de formation dirigée par le Consultant dans le cadre du Projet
- Etablir un rapport annuel de synthèse des activités du Consultant

Le titulaire participera aux missions d'évaluation annuelles organisées par le projet et contribuera à la collecte et l'analyse des données relevant des indicateurs de résultats définis de concert avec le volet Suivi-évaluation du Projet. D'autres indicateurs pourront être choisis pour évaluer la durabilité de l'action du titulaire.

Rapports

Mensuels de synthèse des activités mensuelles

Trimestriel des activités
Annuel de synthèse des activités

Cahier d'exploitation

1- Information sur l'exploitant

- Code exploitant : DDD CC FF iii,
- Nom et prénoms, date de naissance, CIN, Sexe, Situation matrimoniale, taille du ménage, UTH présentes

2- Carte/ Croquis de(s) terrain(s) d'exploitation, incluant :

- les parcellaires pour la campagne en cours ;
- situation foncière de chaque parcelle ;
- différentes spéculations par parcelle.

A simplifier

3- Spéculation par parcelle

Pour les différentes parcelles (de P1 à Pn), prendre note des différentes opérations avec les éléments y liés :

3.1- Herbicidage :

- date, intrants (dénomination, quantité, origine, coût) ;
- moyen matériel (pulvérisateur, épandeur, ..)
- MO : nombre, répartition (familial, salarié, coût)

3.2- Labour : date, moyen, MO

3.3- Engrais : date, intrants, moyen, MO

3.4- Semis 1 et 2 : date, intrants (variété, quantité origine, coût) ; mode de semis, moyen matériel, MO

3.5- Sarclage(s) : date(s), méthode (manuel, mécanique ou chimique), MO, coût ; si produit chimique utilisé, dénomination, quantité, origine et coût ;

3.6- Récolte : date, moyen, MO, quantité de produit récolté (unité de mesure !) ;

3.7- Post-récolte : en fonction du produit : MO, intrants et coût, frais (emmagasinage, transport, ensachage, ...

4- Elevage

Espèces animales : Par espèce animale, noter,

- Nombre de tête ;
- Répartition par catégorie ;
- Objectif (finalité de l'élevage) ;
- ACSA (suivi) ;
- Pour les animaux concernés :
 - i. date, opérations (soins, ventes, acquisitions, transports, construction étable ;
 - ii. intrants : nom, quantité, origine, coût
 - iii. MO, coût
 - iv. Alimentation

5 – Off-farm

- Activité(s) pratiquées
- Moyens / investissements
- Recettes

6- Consommation des ménages

Elle se fera par des enquêtes pour établir la consommation standard.

Seules les dépenses exceptionnelles seront transcrites dans le cahier, entre autres les dépenses en :

- Administration ;
- Formation ;
- Sociales : fêtes, hospitalisations, décès, ...

Les cahiers détaillés ont été revu avec Best.